

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

BALARUC *le mag*

octobre 2026 n°95



page 4

Priorité à la réussite éducative

06

CONTRE LA
VIOLENCE DANS
LE SPORT

12

POUR BIEN
STATIONNER
DANS LA VILLE

18

LA SAISON
CULTURELLE
2026/2027

ville.balaruc-les-bains.com

BALARUC
LES BAINS
source d'énergies

Intermarché

Balaruc SUPER

OUVERTURE
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9h À 20h
LE DIMANCHE DE 9h À 13h



leDRIVE
Intermarché



ROUTE DE SÈTE - BALARUC LES BAINS - TÉL 04 67 80 77 40



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE BALARUC-LE-VIEUX

MÉDECINE • CHIRURGIE • RADIOGRAPHIE NUMÉRIQUE • ÉCHOGRAPHIE • CANCÉROLOGIE
LABORATOIRE D'ANALYSES • HOSPITALISATION • NUTRITION ANIMALE HAUT DE GAMME

SPÉCIALISTE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE



Une équipe de 4 docteurs vétérinaires aux compétences complémentaires et 4 assistants vous reçoit du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, et prodigue des soins de qualité, dans une ambiance propre, non stressante et particulièrement professionnelle.

URGENCES
& PRISE DE RENDEZ-VOUS AU

04 67 18 82 82

Avenue de Sète - 34540 Balaruc-le-Vieux Sur le rond-point d'entrée de la zone commerciale de Carrefour (face à Grand Frais)



3 questions à Christophe Rioust

Comment avez-vous vécu, il y a quelques jours, votre première rentrée en tant que maire ? Quel est votre état d'esprit ?

C'est avec beaucoup de satisfaction que j'ai vécu la rentrée des classes des petits Balarucois. Tout s'est bien passé et j'ai pu constater que nos écoles offrent aux enfants et aux enseignants de bonnes conditions d'apprentissage. Avec Joëlle Arnoux, conseillère municipale en charge de l'éducation, nous avons eu l'occasion de visiter les établissements scolaires. J'avais également rencontré, quelques jours auparavant, les ATSEM. Ces échanges et ces visites m'ont permis de mesurer concrètement la qualité du travail réalisé dans nos écoles.

Les investissements que la Ville réalise régulièrement dans les infrastructures scolaires portent leurs fruits. Les travaux de désimperméabilisation des cours d'école en sont une bonne illustration. Ils ont d'ailleurs été salués par Muriel Abadie, vice-présidente de la Région Occitanie chargée des Actions, de la Cohésion et de la Mobilisation territoriales, et Florence Brutus, vice-présidente chargée du Tourisme durable, du Thermalisme et des Loisirs, lors de leur visite à l'école Lou Planas.

Je veux saluer le travail des services municipaux qui, tout au long de l'été, ont œuvré pour que tout soit prêt. Derrière une rentrée qui se déroule normalement, il y a beaucoup de préparation et d'engagement des agents de la Ville et de l'Education Nationale.

La Chambre régionale des comptes a récemment souligné la bonne situation financière de la Ville. Pourtant, vous envisagez un budget 2027 qui devra tenir compte de contraintes nouvelles. Comment expliquer ce paradoxe et quelles sont les principales incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur les finances communales ?

La bonne santé financière de Balaruc est une réalité et elle nous donne des bases solides pour poursuivre notre action. Mais elle ne nous met pas à l'abri du contexte économique et financier national.

Depuis plusieurs années, les collectivités sont fortement sollicitées pour participer à l'effort de redressement des comptes publics. Cette pression devrait encore s'accroître en 2027, avec une baisse importante des dotations de l'État envisagée.

À cela s'ajoute une autre incertitude majeure : les attaques et les débats actuels autour du remboursement des cures thermales. Au-delà de l'inquiétude qu'ils peuvent susciter chez les curistes, et donc de leur impact potentiel sur les réservations, ces éléments nous conduisent à davantage de prudence dans la préparation des budgets pour 2027. Notre responsabilité est d'être vigilants et d'adapter nos dépenses aux recettes que nous pouvons raisonnablement prévoir. Cela ne signifie pas que nous sommes alarmistes : cela signifie simplement que nous gérons avec sérieux et responsabilité.

Comment concilier cette perspective de diminution des moyens avec vos projets pour le mandat ?

Notre objectif est clair : ne pas faire moins au détriment des Balarucois, mais faire différemment lorsque cela est nécessaire. Nous allons continuer à revoir nos modes de fonctionnement, à évaluer nos actions et à nous interroger sur la manière dont nous pouvons utiliser au mieux chaque euro public. Certaines actions pourront être adaptées, certains projets pourront être réorganisés ou éventuellement étalés dans le temps pour les rendre plus supportables financièrement.

Mais il n'est pas question de remettre en cause l'essence des engagements pris devant les Balarucois. Nous avons une feuille de route pour ce mandat et nous voulons la mettre en œuvre. Nous le ferons avec pragmatisme, en fonction de l'évolution de nos recettes, des décisions de l'État et également des résultats de la SPLETH.

Balaruc a toujours su s'adapter. Nous continuerons à le faire, sans renoncer à nos ambitions. Notre priorité reste la même : préserver la qualité des services rendus aux Balarucois tout en préparant l'avenir de notre commune.

4 le portfolio

6 l'actu en bref

- > Application Comm'Une Actu
- > Violences dans le sport
- > Collecte alimentaire
- > Nouvelles obligations pour les trottinettes
- > Projet de territoire

9 dossier

10 L'éducation

- > Balaruc, une ville où il fait bon grandir
- > Travaux dans les écoles
- > Les 20 ans du CME

12 Zoom

- > Les règles de stationnement à Balaruc

13 Le point sur

les aménagements

- > Concertation autour du projet de la Fiau
- > Plantation rue du Stade
- > Travaux du théâtre de Verdure

14 zoom politique

17 vie des quartiers

- > Règles pour occuper le domaine public
- > Îlots de fraîcheur
- > Rénovation de l'habitat

18 côté loisirs

18 Activités

- > La saison culturelle
- > Nouvelle organisation pour le centre de loisirs
- > Les fêtes de Noël se préparent

20 Agenda

22 bloc-note

1

Un voyage pour célébrer leur réussite

Parce que les voyages forment la jeunesse ! Pour saluer leur réussite et récompenser leurs efforts, la Ville a offert aux nouveaux diplômés balarucois un séjour de quelques jours à la découverte des lacs italiens.

Au programme : Milan, son ambiance et son patrimoine, Bergame, ville pleine de charme, et le lac de Côme, avec ses paysages exceptionnels. Au-delà de la découverte, ce voyage a permis aux jeunes Balarucois de partager une belle aventure et de célébrer ensemble une étape importante de leur parcours. Une expérience riche en découvertes et en souvenirs !



3 *Les joutes sur l'eau et les murs*

À l'occasion de la Fête de Balaruc, les barques de joutes ont investi le plan d'eau balarucois pour le tournoi de la ville.

Mais ce n'était pas le seul endroit où l'on pouvait voir des jouteurs. Le mur d'enceinte du camping municipal a accueilli des illuminations à l'image et aux couleurs des champions de la tontaine.



4 *Fermeture du poste de secours saisonnier*

Après 10 semaines d'ouverture, le poste de secours de la plage a fermé ses portes. Un été marqué par une hausse de 25 % des interventions pour les 6 personnels qui ont veillé à la sécurité de très nombreux baigneurs.

Les élus sont allés à leur rencontre pour dresser un bilan et les remercier au nom de la Ville et des Balarucois.



5 *À la rencontre des associations*

À l'occasion de la Fête des associations, les élus sont allés à la rencontre des associations balarucoises et de leurs bénévoles, acteurs essentiels de la vie locale. Un temps d'échange pour faire le point sur la saison à venir, les projets, les événements et les moyens mis à leur disposition par la Ville. Proximité, écoute et accompagnement au service de la vie associative.

6 La médaille du Sénat pour Gérard Canovas

Le Sénateur Henri Cabanel est allé à la rencontre des maires de l'Hérault qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat, pour saluer leur engagement et leur dévouement au service de leurs communes.

À Balaruc-les-Bains, Gérard Canovas a été honoré pour ses trois mandats à la tête de la commune. Une reconnaissance qui vient saluer les années durant lesquelles il a œuvré au développement et à la transformation de la ville.



7 Visite sur le chantier de la Maison du Peuple

Depuis plusieurs semaines, la Maison du Peuple est en travaux. Un chantier que suivent les élus avec des visites régulières sur site.

Tant en extérieur que dans la salle, les travaux avancent à un bon rythme ! Un projet très attendu par les associations et les Balarucois, qui sont nombreux à avoir hâte de retrouver ce lieu historique et emblématique de notre ville.



8 Octobre Rose : une boucle de l'espoir

Tout au long du mois d'octobre, Balaruc-les-Bains se mobilise dans le cadre d'Octobre Rose. La première édition de La Boucle de l'Espoir, organisée par la Ville, le CCAS et le GEEC – Groupe d'Écoute et d'Entraide Cancer, a lancé cette mobilisation. Une journée placée sous le signe de la prévention, de la sensibilisation et de la solidarité avec les malades et leur famille.



2 Opération nettoyage

Parce que tout le monde peut agir pour une ville plus propre, dans le cadre du World Cleanup Day, la Ville de Balaruc-les-Bains proposait aux Balarucois volontaires de se mobiliser pour ramasser les déchets dans plusieurs secteurs de la commune.

Une quarantaine de personnes de tous âges ont répondu à cette invitation, avec à la clé de nombreux mégots ramassés et autres déchets abandonnés sur la voie publique.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps pour agir au service du collectif et de leur ville. À Balaruc, l'engagement citoyen est une réalité.

l'actu en bref

INFORMATION MUNICIPALE RESTEZ CONNECTÉ À BALARUC-LES-BAINS



Actualités municipales, événements, alertes, informations pratiques... Pour ne rien manquer de la vie de la commune, la Ville de Balaruc-les-Bains vous propose Comm'une Actu, une application gratuite qui rassemble en un même endroit les informations essentielles de votre commune. Avec Comm'une Actu, vous pouvez notamment retrouver :

- Les actualités municipales : projets, travaux, services ...
 - L'agenda des événements : rendez-vous municipaux et associatifs...
 - Les alertes et vigilances : en cas de risque ou de situation particulière, comme une inondation, un incendie.
 - Les signalements citoyens : vous pouvez également informer la Ville d'un problème constaté dans l'espace public : dépôt sauvage, voirie dégradée, éclairage public, mobilier urbain, etc.
- Pour recevoir les informations de Balaruc-les-Bains, téléchargez gratuitement l'application Comm'une Actu sur votre smartphone Apple ou Android. Une fois l'application installée, rendez-vous dans la rubrique « J'habite », puis sélectionnez Balaruc-les-Bains dans vos abonnements. Vous recevrez ainsi directement sur votre téléphone les informations et alertes diffusées par la Ville. Simple, pratique et gratuite, Comm'une Actu est un outil pour rester connecté à la vie de Balaruc-les-Bains et faciliter le lien entre la Ville et ses habitants.

Pour télécharger l'appli,
scannez le QR Code.



VIOLENCES DANS LE SPORT

Balaruc s'engage

La Ville de Balaruc-les-Bains s'engage dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport en signant le Manifeste départemental d'engagement. Une démarche à laquelle elle souhaite associer les clubs sportifs.

1 enfant sur 7 est victime de violences sexuelles chaque année en France ! Un chiffre qui fait froid dans le dos et qui n'a pas laissé indifférente la commune. Pour renforcer la protection des jeunes dans le cadre de leur pratique sportive, la Ville de Balaruc-les-Bains s'est engagée aux côtés du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de l'Hérault (SDJES34) en signant le Manifeste départemental d'engagement contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport.

Mardi 29 septembre, la Municipalité et le SDJES34 ont réuni les clubs sportifs balarucois afin de présenter cette démarche et d'échanger sur les moyens d'agir concrètement.

La signature du Manifeste constitue une première étape. Les associations sportives de la commune sont désormais invitées à rejoindre à leur tour cette mobilisation. Elles pourront notamment désigner une personne référente, mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation, participer à des formations et mieux connaître les dispositifs permettant de

signaler les situations préoccupantes.

L'objectif est de favoriser une culture commune de la prévention et de permettre à chacun, dirigeants, éducateurs, bénévoles, pratiquants et familles, de contribuer à un environnement sportif respectueux et sécurisé.

Une mobilisation dans la durée

Cet engagement s'inscrit dans une démarche plus large de la Municipalité en faveur de la protection des personnes vulnérables. La Ville a notamment désigné une élue chargée de la lutte contre les violences intrafamiliales et le harcèlement en la personne de Stéphanie Deneu.

En associant les acteurs sportifs à cette démarche, la commune souhaite renforcer collectivement la vigilance et donner à chacun les moyens d'agir face aux violences sexistes et sexuelles.

Parce que le sport doit être un lieu de plaisir, de partage et d'émancipation, Balaruc-les-Bains entend faire de la prévention et de la protection une responsabilité partagée.



Solidarité

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Dans un contexte économique et social incertain, le recours à l'aide alimentaire concerne aujourd'hui un nombre croissant de personnes. À Balaruc-les-Bains, cette réalité se traduit également par une augmentation constante des demandes d'aide alimentaire enregistrées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) depuis 2023.

Pour répondre à cette situation et soutenir les Balarucois qui rencontrent des difficultés, le CCAS s'associe à la Banque Alimentaire de l'Hérault à l'occasion de la Collecte Nationale de produits alimentaires et d'hygiène. Les agents du CCAS et les bénévoles seront présents à la sortie des grandes et moyennes surfaces du territoire pour recueillir les dons des habitants. Les produits collectés seront ensuite distribués au sein de l'épicerie sociale de l'Espace Solidaire de Balaruc-les-Bains, au bénéfice des habitants accompagnés par le CCAS.



Collecte : 6, 7 et 8 novembre 2026.

Exclusion numérique DES CONSEILS AVEC LE CCAS

Le « tout numérique », la dématérialisation génèrent des disparités sociales et territoriales. Le Centre Communal d'Action Sociale de Balaruc-les-Bains vous aide dans vos démarches administratives et sociales et vous accompagne dans l'usage du numérique : le renouvellement de votre carte grise, l'ouverture d'un compte Ameli, la demande de chèque énergie, la déclaration d'impôt...

En partenariat avec l'IFIIP et le Département de l'Hérault, la structure sociale propose des dispositifs pour lutter contre la fracture numérique.

Des permanences sur rendez-vous sont organisées régulièrement :



Tous les mardis et jeudis après-midi / CCAS



Tous les jeudis matin / CCAS ou Hôtel de Ville.

Information et Inscription
CCAS / Espace Louise Michel
Tel : 04.67.80.79.46

ccas@mairie-balaruc-les-bains.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE Nouvelles obligations pour les trottinettes

Depuis le début du mois de septembre, de nouvelles règles s'appliquent dans l'Hérault, aux utilisateurs de trottinettes électriques, comme dans de nombreux autres départements de France.

Par décision préfectorale, le port du casque et du gilet rétro-réfléchissant sont désormais rendus obligatoires pour tous les utilisateurs. Ces mesures visent à renforcer la visibilité des usagers et leur sécurité, notamment lors des déplacements de nuit ou par faible visibilité.

Les principales règles à respecter

Pour circuler en trottinette électrique, il faut :

- avoir au moins 14 ans ;
- respecter la vitesse maximale de 25 km/h ;
- disposer d'une assurance spécifique ;
- être seul sur la trottinette ;
- ne pas téléphoner et ne pas porter d'écouteurs ou de casque audio en circulant ;
- disposer de feux à l'avant et à l'arrière ;
- porter un casque et un gilet rétro-réfléchissant ;
- ne pas circuler sur les trottoirs : les trottinettes doivent circuler sur la chaussée ou sur les aménagements cyclables lorsqu'ils sont prévus.

Des sanctions en cas de non-respect

Le non-respect de ces nouvelles obligations peut entraîner une amende. L'absence de gilet rétro-réfléchissant est sanctionnée de 35 € et l'absence de casque de 135 €.

Au-delà des sanctions, ces règles rappellent un principe essentiel : en trottinette comme pour tous les modes de déplacement, la sécurité repose sur le respect des règles, la vigilance et le partage de l'espace public avec les autres usagers.



PROJET DE TERRITOIRE

Participez à la concertation

Comment voulons-nous vivre, travailler et nous déplacer demain sur le bassin de Thau ? Sète agglomération méditerranée lance un grand dialogue citoyen pour construire avec tous les habitants son Projet de territoire, la feuille de route qui guidera les grandes orientations de l'agglomération pour les années à venir. Des rencontres publiques sont organisées pour vous permettre d'échanger autour de trois questions : Où en sommes-nous ? Où voulons-nous aller ? Comment y parvenir ?

Habitants, associations, entreprises et acteurs locaux sont invités à partager leurs attentes et leurs idées à cette occasion. Les contributions recueillies seront analysées afin d'en mesurer la faisabilité et les conditions de mise en œuvre.



Réunion à Balaruc-les-Bains : Mardi 24 novembre / 18h.

CONSERVERIE LABELLISÉE ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT



VISITEZ

LA PLUS ANCIENNE CONSERVERIE ARTISANALE DE SÈTE

Vivez une incontournable immersion au cœur des saveurs délicieusement sétôises !



Une Histoire Familiale
de Bon Goût...

RÉSERVATIONS
04.67.51.89.86

Retrouvez-nous sur
www.azais-polito.fr



SCANNEZ
pour découvrir
NOTRE HISTOIRE

15 Rue de Bruxelles
Parc Aquatechnique
34200 Sète



LE PÈRE NOËL

et la magie des souhaits...

Ouverture le samedi 24 octobre

MAGASIN
OUVERT 7j/7
www.jardinerie-jaia.fr



JAÏA BALARUC

Carrefour Av de la Barrière
34540 Balaruc-le-Vieux

JAÏA BÉZIERS

6 Avenue des Métiers d'Art
34500 Béziers





DOSSIER *à la une*

ÉCOLES

La réussite éducative

Offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'épanouir est une priorité pour la Ville de Balaruc-les-Bains. La réussite éducative ne se limite pas au temps passé en classe : elle repose aussi sur la qualité des établissements, le confort des enfants, les activités proposées et l'ouverture sur le monde.

À travers ses investissements dans les écoles, ses actions éducatives et périscolaires et la participation des jeunes à la vie de la commune, la Ville accompagne les enfants à chaque étape de leur parcours et contribue à créer les conditions favorables à leur épanouissement et à leur réussite.

EN CHIFFRES



460

élèves sont inscrits, cette année, dans les 4 écoles balarucoises.



1,44

millions d'euros sont consacrés par la Ville au financement des activités en faveur de l'éducation en 2026.



20

Cette année, le Conseil Municipal des Enfants de Balaruc fêtera ses 20 ans.



JOËLLE ARNOUX

Conseillère municipale
déléguée à la petite enfance,
à l'éducation et au périscolaire

“

Le bien-être et les conditions d'apprentissage des enfants figurent parmi les engagements prioritaires de la Municipalité.

Outre un important budget pour la rénovation des écoles et plus de confort au quotidien, la Ville et l'ensemble de ses équipes travaillent pour toujours mieux répondre aux besoins et attentes des enfants et des familles”



ÉDUCATION

Faire de Balaruc une ville où il fait bon grandir

en direct

LE CME FÊTE SES 20 ANS !

Cette année, le Conseil Municipal des Enfants fête ses 20 ans. Depuis deux décennies, cette véritable école de la citoyenneté permet aux élèves de CM1, CM2 et 6^e de participer concrètement à la vie de leur commune.

Pour cette nouvelle année, les jeunes conseillers seront mobilisés autour de plusieurs projets.

Après les élections de novembre, ils participeront notamment à une action autour de la collecte alimentaire, avant d'élire leur nouveau maire en décembre.

L'environnement sera également au cœur de leurs réflexions, avec notamment un travail autour des îlots de fraîcheur dans la ville.

Les jeunes élus seront par ailleurs associés à une réflexion menée avec le SIVOM sur la restauration scolaire, avec notamment une visite des cuisines centrales.

Enfin, les 20 ans du CME seront l'occasion d'un événement anniversaire, actuellement en préparation !

Environnement, solidarité, cadre de vie, actions intergénérationnelles : autant de sujets sur lesquels les jeunes peuvent faire entendre leur voix et devenir acteurs de leur ville.

► À l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, Joëlle Arnoux, élue déléguée à l'éducation et au périscolaire, revient sur les investissements réalisés par la Ville dans les écoles et sur les grands projets des politiques éducatives.

Quel est le maître-mot de cette rentrée ?

Le bien-être, celui des enfants comme des personnels qui les accompagnent au quotidien. Faire de Balaruc une ville où il fait bon grandir est une priorité. Cela passe par des écoles confortables, entretenues et adaptées, mais aussi par des moyens importants consacrés à l'enfance et à la jeunesse. En 2026, 27,42 % du budget municipal est consacré à ces politiques, ce qui en fait le deuxième poste budgétaire de la Ville.

C'est votre première rentrée en tant qu'élue à l'éducation. Quel bilan en tirez-vous ?

Je suis très satisfaite de constater que les efforts réalisés par la Ville sont appréciés par les équipes enseignantes, les personnels municipaux et les enfants. Avec le maire, nous avons tenu à être présents dans les écoles à l'occasion de la rentrée pour échanger avec chacun.

La Ville a la responsabilité de proposer des locaux entretenus et sécurisés. Les nombreux travaux réalisés chaque année sont autant d'investissements pour l'avenir. Car dans les écoles, et plus largement à travers nos politiques éducatives, nous préparons les citoyens de demain.

Quels seront les grands dossiers de cette année ?

L'éducation ne se limite pas au temps passé en classe. Elle concerne tout ce qui contribue à l'épanouissement et à l'apprentissage

de la vie en collectivité. Notre fil rouge est donc l'intention éducative : donner du sens à l'ensemble des actions que nous proposons aux enfants et aux jeunes.

Deux dossiers vont particulièrement nous mobiliser. Le premier est la Convention territoriale globale (CTG), menée avec la CAF. Nous avons travaillé à une nouvelle feuille de route pour 2027-2031 afin de mieux coordonner les actions en direction des enfants, des jeunes et des familles. Elle doit notamment permettre de poursuivre les actions en matière de sport, de culture et d'intergénérationnel, tout en renforçant la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la solidarité et l'inclusion. Sa signature est prévue d'ici la fin de l'année.

Le second est le Projet éducatif de territoire (PEDT), qui sera engagé début 2027. Il permettra de construire un parcours éducatif cohérent pour les enfants de 3 à 16 ans, en associant personnels municipaux, équipes enseignantes et représentants des parents.

L'objectif est de mieux coordonner tous les temps de l'enfant et de partager une même ambition éducative.

Votre message pour cette rentrée ?

Investir dans l'école, soutenir les familles, favoriser l'accès à la culture et au sport : ce sont autant de choix qui traduisent notre volonté de faire de Balaruc une ville où chaque enfant peut grandir, apprendre et s'épanouir dans de bonnes conditions.

DES ÉCOLES TOUJOURS PLUS CONFORTABLES

► **Entretien, rénovation, sécurité, confort : la Ville poursuit ses investissements dans les écoles pour offrir aux enfants des locaux toujours mieux adaptés à leurs besoins.**

Les vacances d'été sont traditionnellement l'occasion pour les services municipaux d'intervenir dans les écoles. Cette année n'a pas échappé à la règle. Remise en état des locaux et des équipements, travaux de peinture, entretien des installations, réparations diverses, préparation des équipements numériques : les interventions ont été nombreuses et ont permis aux enfants et aux équipes éducatives de retrouver, à la rentrée, des établissements prêts à les accueillir.

Une mobilisation qui se poursuit tout au long de l'année. « *La Ville a la responsabilité de mettre à disposition des locaux entretenus et sécurisés. C'est ce que nous nous attachons à faire, avec des interventions régulières et des travaux plus importants lorsque cela est nécessaire* » indique la conseillère municipale déléguée à l'éducation et au périscolaire, Joëlle Arnoux.

Des écoles plus confortables en toute saison

Améliorer le confort des enfants tout en

réduisant les consommations énergétiques : c'est l'objectif des travaux de rénovation énergétique engagés dans les écoles.

Après un audit ayant montré que les établissements scolaires représentaient 47 % des consommations énergétiques des bâtiments communaux, dès 2023 la Ville a engagé un programme spécifique de rénovation, avec notamment le remplacement des anciens systèmes de chauffage au gaz par des équipements électriques plus performants.

Ces travaux ont permis de réduire les consommations d'environ 60 % et de supprimer l'utilisation du gaz. La question du confort d'été a également été intégrée au programme. Des équipements réversibles ont donc été installés pour assurer à la fois le chauffage en hiver et le rafraîchissement des classes en été. Le groupe scolaire des Bains a été équipé en 2023, puis le groupe scolaire des Usines en 2025.

Des travaux au service d'un même objectif : offrir aux enfants des espaces d'apprentissage confortables, fonctionnels et sécurisés.

en complément

LOU PLANAS : DES ESPACES LUDIQUES PARTAGÉS



Cet été, l'école Lou Planas s'est dotée de nouveaux équipements ludiques. Une table de tennis de table a pris place sur le terrain polyvalent de l'établissement.

Un équipement qui a vocation à être partagé au-delà du temps scolaire : le terrain polyvalent pouvant profiter aux écoliers pendant la journée et être accessible aux habitants du quartier des Usines lorsque l'école est fermée.

Un même espace, plusieurs usages, au bénéfice des enfants comme de la vie du quartier.

Pour poursuivre l'aménagement d'espaces ludiques au bénéfice des petits Balarucois, un jeu de Twister sera installé au sol de la cour de récréation pendant les prochaines vacances scolaires.



Les cours de récréation ont été entièrement repensés et renaturés, permettant de préserver la biodiversité et de recréer des îlots de fraîcheur et de nature au sein des écoles.

DES INFOS EN DIRECT LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Aux lendemains des vacances d'automne, les activités après le temps scolaire vont reprendre pour le plus grand plaisir des écoliers balarucois.

"Il ne s'agit pas de faire l'école après l'école, mais bien de permettre aux enfants de continuer à apprendre en sortant du cadre scolaire, de susciter curiosité et ouverture au

monde" note l'élue à l'éducation. Un dispositif varié qui connaît toujours un beau succès. Une quinzaine de disciplines sportives, culturelles ou de découverte scientifique sont proposées aux enfants des deux écoles élémentaires pour cette première session qui court jusqu'aux vacances d'hiver.

BIEN STATIONNER À BALARUC

Les règles à connaître

Plus de 2 000 places de stationnement sont disponibles sur la voirie à Balaruc-les-Bains. S'arrêter ou stationner sur la chaussée est une démarche strictement encadrée afin de ne pas gêner la circulation ou les autres usagers de la route.

Pour veiller au respect de ces règles et permettre un partage équitable de l'espace public, des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont présents sur le terrain. Ils assurent des missions de contrôle et verbalisent les véhicules en infraction.



Zones de stationnement à durée limitée

Pour faciliter l'accès aux secteurs les plus fréquentés du centre-ville et permettre une meilleure rotation des véhicules, plusieurs zones de stationnement réglementé ont été mises en place à Balaruc.

ZONE BLEUE : 1H30 MAXIMUM

La zone bleue permet de stationner gratuitement, mais pour une durée limitée à 1h30. Elle s'applique toute l'année, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Le disque de stationnement y est obligatoire, même pour un stationnement de courte durée. Il doit être placé derrière le pare-brise, pour être visible depuis l'extérieur.

Le périmètre de la zone bleue concerne le plan du Port, l'avenue du Port, une partie de l'avenue de la Gare, le début de l'avenue des Thermes Athéna, la place Lucien Salette, la rue de la République, ainsi que plusieurs rues et espaces de stationnement du centre-ville.

ZONE BLANCHE : JUSQU'À 3 HEURES

Un dispositif similaire est en place sur les parkings publics de la rue du Mont Saint-Clair et de la place du Mail.

Dans cette zone, la durée de stationnement est limitée à 3 heures, du lundi

au samedi, de 7h à 19h, jours fériés compris. Là encore, le disque de stationnement est obligatoire.

Places de livraison : des emplacements réservés

Les places de livraison sont indispensables au bon fonctionnement des commerces du centre-ville. Signalées par un panneau et/ou un marquage au sol, elles sont réservées aux véhicules effectuant des opérations de livraison.

Le stationnement y est interdit de 5h à 10h, du lundi au samedi. En dehors de ces jours et horaires, le stationnement est autorisé.

Arrêt minute : 15 minutes maximum

Répartis dans plusieurs secteurs de la ville, les arrêts minute permettent aux automobilistes de stationner quelques instants (15 minutes maximum) pour effectuer un achat, ou réaliser une démarche rapide.

Le stationnement abusif sur un arrêt minute

est passible d'une amende de 135 €.

Attention aux « voitures ventouses »

Un véhicule ne peut pas rester plus de 7 jours consécutif au même emplacement sur la voie publique. Au-delà, celui-ci est sanctionnable. Le propriétaire du véhicule s'expose à une amende forfaitaire de 35 €.

Les places PMR doivent rester accessibles

Balaruc-les-Bains compte 122 places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR), réparties dans les différents quartiers. Elles sont exclusivement réservées aux personnes titulaires des droits correspondants.

Le stationnement non autorisé sur une place PMR constitue une infraction sanctionnée par une amende forfaitaire de 135 €.

Trottoirs et passages piétons : ni arrêt ni stationnement

Le respect des cheminements piétons est essentiel à la sécurité et à l'accessibilité de la ville. Il est interdit de stationner ou de s'arrêter sur un trottoir ou sur un passage piéton, même pour quelques instants.

Cette règle vaut également lorsqu'un véhicule est stationné devant le domicile de son propriétaire et empiète sur le trottoir. Le domaine public doit rester libre pour permettre la circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite, des poussettes et des autres usagers.

Le stationnement sur un trottoir ou un passage piéton est passible d'une amende forfaitaire de 135 €.

Les ASVP, des agents présents au quotidien sur le terrain

Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) participent au quotidien au respect des règles qui permettent à chacun de profiter de l'espace public dans de bonnes conditions. Présents dans les rues de Balaruc-les-Bains, ils ont notamment pour mission de surveiller le stationnement et de constater les infractions relevant de leurs compétences. Ils veillent au respect des zones de stationnement réglementé, des emplacements réservés, des places de livraison ou encore des règles relatives au stationnement gênant ou abusif. La verbalisation constitue ainsi un moyen de garantir une meilleure rotation des véhicules et un partage plus équitable de l'espace public.

Leur présence répond à un objectif simple : faire respecter les règles pour améliorer la circulation, préserver l'accessibilité des trottoirs et des équipements et permettre à chacun de trouver sa place dans la ville.

Le point sur les aménagements



PLANTATION À LA RUE DU STADE

La végétalisation de Balaruc se poursuit avec de nouvelles plantations rue du Stade. Entre 2024 et 2025, 22 arbres ont déjà été plantés dans ce secteur. Douze nouvelles essences ont pris place sur le parking. Ces plantations s'inscrivent dans une politique de verdissement. Depuis le début de l'année, une centaine d'arbres ont ainsi été plantés dans différents quartiers.



CONCERTATION AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FIAU

Après une balade urbaine qui a réuni associations sportives, riverains du site et élus, la concertation se poursuit avec les Balarucois. Chacun peut s'informer, partager ses attentes et contribuer à l'évolution du projet. Un dossier de concertation est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Un registre dématérialisé est également accessible en ligne : <https://www.registre-dematerialise.fr/7656/>



LES MOUSSAILLONS EN TRAVAUX

Depuis début septembre, les petits Moussaillons ont retrouvé le chemin de la crèche... mais pas encore leurs locaux habituels ! La structure petite enfance est actuellement en travaux. Après plusieurs jours occupés à vider entièrement le bâtiment, le chantier a débuté. Cloisons et mur ont été abattus afin de repenser entièrement les espaces intérieurs et optimiser l'organisation de la crèche.

En attendant, enfants et professionnels ont pris leurs quartiers au centre de loisirs "Le Petit Bois".



TRAVAUX

LE THÉÂTRE DE VERDURE SE RÉINVENTE

Viellissant, le théâtre de verdure nécessite aujourd'hui une rénovation importante. Le projet qui débutera à la fin de l'année, vise à améliorer à la fois les conditions d'accueil du public et celles des artistes, tout en conservant l'identité du lieu.

L'entrée du théâtre sera repensée afin de recréer la symétrie architecturale et le site agrandi côté rue Clavel. Les façades seront rénovées et une nouvelle organisation permettra de créer des espaces de stockage, des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite et des loges isolées thermiquement. Les sols seront également changés au profit de matériaux perméables.

L'accessibilité du site sera entièrement mise aux normes pour permettre d'accueillir dans les meilleures conditions le public et les artistes en situation de handicap. La scène et les espaces techniques seront remis en état et modernisés afin de faciliter l'accueil des spectacles. Un accès direct avec la médiathèque sera également créé, renforçant la complémentarité entre les deux équipements culturels.

La rénovation sera aussi l'occasion de redonner toute sa place au végétal. Les arbres existants seront conservés. 21 nouveaux grands arbres d'essences méditerranéennes seront plantés, auxquels s'ajouteront arbustes, vivaces, plantes grimpantes.

Avec cette transformation, la Ville entend redonner au théâtre de verdure toute sa place dans la vie culturelle balarucoise.



en complément



INONDATIONS

Mieux protéger son logement

Débordement d'un cours d'eau, ruissellement lors de fortes pluies ou submersion marine : sur le territoire de Thau, le risque d'inondation peut prendre différentes formes. Pour mieux protéger les habitants et les biens, le dispositif THAU ALABRI propose un accompagnement gratuit aux propriétaires d'un logement ou d'une activité professionnelle situé en zone inondable, ou ayant déjà été touché par une inondation.

Un diagnostic personnalisé, gratuit et confidentiel permet d'identifier les points vulnérables du bâtiment et les mesures adaptées. Il n'est pas toujours nécessaire d'engager de gros travaux. Des solutions simples peuvent faire la différence. Après le diagnostic, les travaux préconisés peuvent bénéficier d'aides financières de l'État pouvant aller jusqu'à 80 % pour les particuliers.

Votre logement est-il concerné ?

Pour vérifier votre situation et demander un diagnostic :

**thaualabri@smbt.fr
www.thaualabri.fr**

conseil municipal

**EXTRAITS DE LA SÉANCE
DU 16 septembre 2026**

ÉCONOMIE

Rapports annuels du délégataire du service public d'exploitation des thermes et celui des représentants de la collectivité actionnaire au sein de la SPLETH

Votes : Pour : 21 ; Contre : 7.

Présentés lors du dernier Conseil municipal, les rapports du délégataire des thermes et des représentants de la collectivité au sein de la SPLETH ont été validés par les élus de la majorité municipale pour l'exercice 2025. Ils témoignent d'une activité solide et d'une dynamique de développement portée par les Thermes de Balaruc-les-Bains.

En 2025, 51 113 curistes ont été accueillis, contre 50 265 en 2024. Le chiffre d'affaires de l'ensemble des activités atteint 41,27M €, en progression de 4,6 %. Cette évolution repose notamment sur la progression des cures médicalisées (+3,38 %), mais aussi sur la diversification des activités : les cures libres progressent de 24,8 %, O'Balia de 26,4 % et les cosmétiques de 22,4 %.

Cette dynamique s'accompagne d'un développement des activités liées à la prévention et à la santé. Inaugurée en mars 2025, la Maison Sport-Santé a ainsi accompagné plus de 1 180 personnes au cours de l'année, notamment dans le cadre de programmes d'Activité Physique Adaptée.

La SPLETH poursuit également une politique active de recherche et d'innovation. Les travaux menés avec le Muséum national d'Histoire naturelle et Greensea portent sur les cyanobactéries et les microalgues thermales, avec la perspective de nouvelles applications dans les domaines cosmétique et thermal. Par ailleurs, le projet THERMOG, développé avec l'IHU de Montpellier, doit permettre d'étudier scientifiquement les effets de l'eau thermale de Balaruc-les-Bains dans la prise en charge de la gonarthrose.

La qualité du service reste également au cœur des priorités : 94,6 % des curistes

se déclarent satisfaits en 2025. Plus de 25 000 analyses ont par ailleurs été réalisées dans le cadre du suivi de la qualité de l'eau thermale.

Les priorités pour 2026

En 2026, la SPLETH entend poursuivre cette dynamique avec plusieurs objectifs : améliorer les parcours d'accueil et de soins, renforcer l'accompagnement personnalisé et développer les outils numériques.

La marque cosmétique Balaruc-les-Bains sera davantage valorisée et le développement des gammes BLB Eau Thermale et REK UP, ainsi que de nouveaux partenariats dans les domaines du sport-santé et du bien-être. La recherche se poursuivra parallèlement sur les ressources thermales locales, tandis que la SPLETH poursuit ses actions en matière de transition écologique et préserver durablement la ressource.

À travers ces orientations, la Ville poursuit son engagement aux côtés de la SPLETH pour consolider l'activité thermale, accompagner sa diversification et préparer l'avenir des Thermes, acteur majeur de l'économie et de l'attractivité de Balaruc-les-Bains.

AMÉNAGEMENTS

Travaux du port centre et du quai des Ondines Votés à l'unanimité.

Le Conseil municipal a validé deux projets de travaux concernant les ouvrages littoraux de Balaruc-les-Bains. La jetée du Port Centre, située sur la côte Est de la presqu'île, présente aujourd'hui d'importantes dégradations.

Le projet prévoit une reconstruction partielle de la jetée, avec la reprise de sa partie supérieure et du quai côté amarrages, son renforcement et la réfection des couronnements en pierre. Les enrochements situés à l'extérieur de l'ouvrage seront également remaniés.

Le cheminement sera par ailleurs repris. Cette intervention permettra notamment de rétablir l'accès PMR.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 542 722 € TTC. La Ville prévoit de solliciter des financements auprès de ses partenaires afin de contribuer au financement de ces travaux.

Plus important encore par son montant (1,17M€ TTC), le projet de requalification du quai des Ondines répond à plusieurs enjeux. Particulièrement exposé aux clapots serrés lors des épisodes de tramontane, le quai présente aujourd'hui des dégradations importantes, qui compliquent également la circulation des engins nécessaires à l'entretien de la frange littorale.

Le projet prévoit la réfection de la promenade, avec une structure de chaussée renforcée permettant le passage des engins d'entretien, ainsi que la reconstruction du quai sous une forme inclinée. Cette nouvelle configuration doit permettre de mieux accompagner le ramassage des algues mortes, tout en réduisant les effets du clapot et des vagues. Elle contribuera ainsi à améliorer les conditions favorables au développement de l'herbier de zostère dans la zone des 10 mètres.

Le montant prévisionnel de cette opération s'élève à 1,17 million d'euros TTC.

Pour accompagner son financement, la Ville sollicite notamment une subvention au titre du Fonds Vert.

À travers ces deux projets, la Ville poursuit un même objectif : entretenir et sécuriser ses ouvrages littoraux tout en préparant leur adaptation aux évolutions du milieu et aux usages de demain.

Accessibilité, sécurité des infrastructures, qualité des espaces publics, maintien des activités et préservation de la biodiversité constituent ainsi les principaux enjeux de ces deux opérations structurantes pour le littoral balarucois.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations des conseils municipaux sur le site internet de Balaruc-les-Bains : www.ville-balaruc-les-bains.com.

Vous pouvez également revoir les débats du Conseil Municipal sur www.facebook.com/villebalaruc

majorité municipale

Une fois n'est pas coutume, nous commencerons cette tribune par un coup de gueule !

Le 16 septembre dernier, lors du Conseil Municipal, la majorité municipale a présenté une délibération pour soutenir la demande du statut de Maire Honoraire pour Gérard CANOVAS, Maire de Balaruc les Bains pendant 18 ans et trois mandats, de 2008 à 2026.

Et là, surprise, les sept élu-es de l'opposition, avec des arguments fallacieux et vides de sens, dans un grand sens du ridicule, ont voté d'une même voix contre cette délibération.

Nous ne sommes pas sans savoir que le rôle de l'opposition est important dans l'équilibre des institutions locales, dans un exercice de contre-pouvoir indispensable mais qui se doit d'être constructif et efficace.

Mais la frontière est étroite entre le travail d'opposition et la posture politique démagogique où la critique l'emporte toujours sur les notions d'intérêt général. Pour le coup, l'opposition a choisi en conscience de transformer notre conseil municipal en théâtre d'attaques personnelles, de calomnies et de mensonges au détriment de la vérité.

Voter contre le statut de Maire honoraire de Gérard CANOVAS, c'est balayer d'un revers de main celui qui, grâce à sa gestion et à sa vision, a bâti avec sa majorité le nouvel établissement thermal qui est passé de 36 000 curistes à 51 000, de 198 emplois aux thermes à 397, de contrats précaires pour les salariés à des CDI, que le taux des impôts sur les résidences principales n'ont pas augmenté et que nous sommes devenus la 1ère station thermale de France. Les Balarucoi-ses jugeront ou plutôt ont déjà jugé lors des élections municipales !

Comme sur les rapports de la CRC sur la SPLETH et de la ville, le mensonge est plus aisé à manier que la vérité et nous vous renvoyons, afin d'en juger, à la lettre du Maire dont vous avez pu prendre connaissance !

Nous espérons toutefois, sans grand espoir, que l'opposition municipale se mobilisera dans les jours qui viennent sur deux sujets importants pour la vie de notre commune.

Loin des fantasmes et des délires sur les deux rapports de la CRC, qui soulignent la bonne santé financière des deux entités, la nouvelle purge annoncée par le Gouvernement sur les collectivités locales, avec plus de 7 milliards d'économie, risque d'asphyxier davantage notre commune, sur le fonctionnement comme sur les investissements. De même, les attaques sur le déremboursement des cures thermales ont déjà commencé dans les premiers échanges de la loi de finances de la protection sociale (PLFSS 2027) dans un exercice maintenant bien rodé. Deux dossiers qui demanderont sans nul doute la mobilisation de toutes et tous.

Pour notre part, six mois après notre élection, nos élus sont pleinement à l'œuvre dans leurs délégations. Nous avons pris nos responsabilités avec une exigence simple : être utiles aux habitants et fidèles aux engagements pris devant eux. Notre action s'inscrit dans le cadre du projet municipal, c'est lui seul qui oriente nos choix et structure nos priorités. Au quotidien, nous veillons à défendre des politiques publiques ambitieuses, solidaires et efficaces, tout en assurant une gestion rigoureuse de l'argent public. Parce qu'au final, loin de la démagogie, des mensonges grossiers ou des caricatures générées par IA, nous portons une vision fondée sur la justice sociale, la transition écologique et une démocratie locale renforcée.

Les élus de la majorité municipale

Suivez les élus de la majorité sur la page Facebook Élus de la majorité municipale.

opposition municipale

Chambre régionale des comptes : regardons les faits

Dans sa « Lettre du Maire », Christophe Rioust met en avant une dette qui baisse et des finances saines. C'est exact, et les deux rapports le confirment. Mais une question reste posée : pourquoi la Chambre formule-t-elle quand même des recommandations ?

La Chambre relève plusieurs recrutements de proches d'élus, d'administrateurs ou de dirigeants à la SPLETH, sans qu'aucune procédure de prévention des conflits d'intérêts n'ait été appliquée. Elle relève aussi une gouvernance à clarifier : le directeur général a été nommé, et sa rémunération fixée, sans délibération du conseil d'administration ; sa rémunération, la plus élevée de la société, a encore progressé de 15,7 % en une seule année. Des engagements ont dépassé les autorisations données, pour plus de 2,5 M€ HT. Entre 2022 et 2024, 45 000 € de primes d'objectifs ont été versés, alors que les résultats n'en justifiaient que 10 000 €. Sur l'activité cosmétique, le déficit que la SPLETH annonce elle-même (1,6 M€ sur 2019-2024) est recalculé par la Chambre à environ 2 M€ : même ses propres pertes sont sous-évaluées.

Sur la transparence, le Maire annonce des rapports détaillés par activité « à partir de 2027 ». Ce qui revient à confirmer que ce n'est pas encore le cas aujourd'hui. Et ce n'est pas la première fois : un contrôle de la Chambre en 2018 relevait déjà un défaut d'information de l'assemblée délibérante sur les retombées financières des Thermes.

Et la Ville, dans tout ça ?

La Chambre relève que Balaruc figure parmi les stations « à rayonnement national... et faiblement diversifiées ». La dépendance de la Ville aux Thermes a doublé en cinq ans, passant de 22 % à 43 % des recettes de gestion consolidées. Or la SPLETH tire elle-même plus de 90 % de son chiffre d'affaires des cures remboursées par l'Assurance maladie : la Chambre y voit un facteur de vulnérabilité en cas de remise en cause des taux de remboursement.

La dette baisse, c'est vrai. Mais le coussin de sécurité du budget thermal, lui, s'effondre : ses réserves sont passées de 6,38 M€ en 2022 à 1,25 M€ en 2025, et sa trésorerie est devenue négative fin 2025. La Chambre réclame un plan pluriannuel d'investissement et de financement pour sécuriser les travaux à venir, comme la réhabilitation d'O'Balie. La Ville répond en avoir déjà. La Chambre maintient sa recommandation.

Curistes, salariés près de 2 000 emplois directs et indirects et Balarucois : tous ont intérêt à ce que cette dépendance soit anticipée, pas juste défendue. Quel scénario en cas de baisse du remboursement des cures ? Quand verra-t-on ce plan pluriannuel ? Quelle diversification économique, au-delà des Thermes ?

Les Thermes sont le poumon économique de Balaruc, et notre patrimoine commun. C'est justement pour cela que leur gestion doit être exemplaire et transparente pas seulement à partir de 2027.

Les élus de Balaruc en Confiance

Suivez-nous sur notre page Facebook Balaruc en Confiance



La maison sport-santé est ouverte à chacun.
Elle vous conseille et vous accompagne pour agir sur votre santé
grâce à l'activité physique adaptée.

OCTOBRE  ROSE

**POUR TOUT ACHAT
D'UN PACKS 3 MOIS**

-15% DE RÉDUCTION
AVEC LE CODE **OCTROSE2026**

SOIT **170€** AU LIEU DE ~~200€~~
SOIT **200€** AU LIEU DE ~~235€~~

INFORMATIONS ET RÉSERVATION AU :

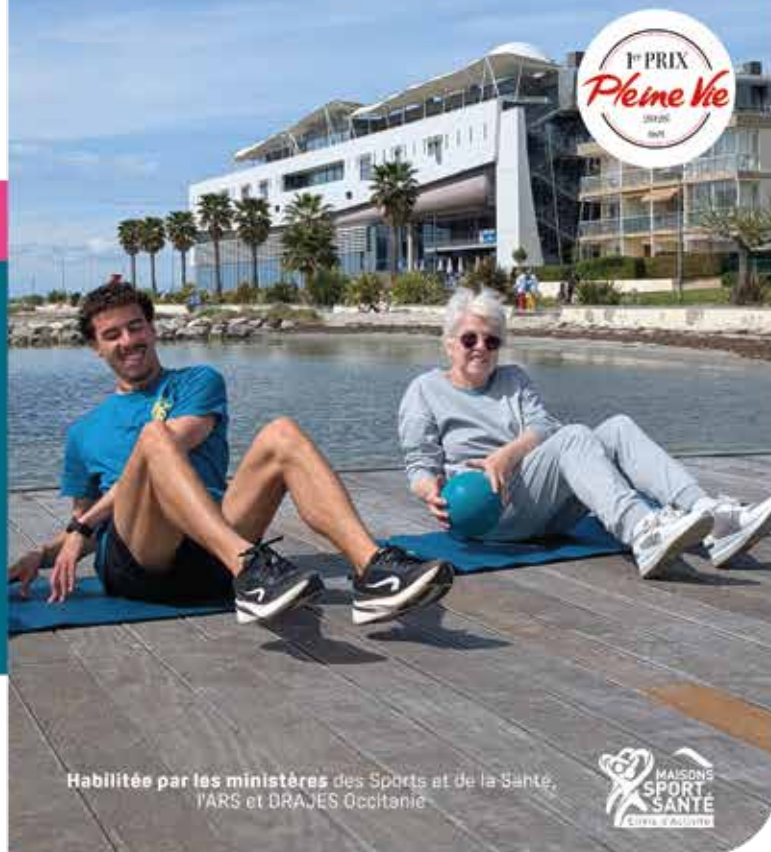
04 67 51 76 01

maisonsportsante@thermesbalaruc.com

+ D'INFOS



BOUGER À VOTRE RYTHME
pour mieux vivre au quotidien



Habillée par les ministères des Sports et de la Santé,
l'ARS et DRAJES Occitanie



SAISON THERMALE 2027
22 FÉVRIER - 18 DÉCEMBRE

**Balaruc
les Bains**
EAU THERMALE

Cures thermales médicalisées en
RHUMATOLOGIE et PHLÉBOLOGIE, Mini cures

Aller mieux commence ici.

Informations et réservation

www.eaux-thermales-balaruc.com

accueil.reservation@thermesbalaruc.com

04 67 51 76 01

Lundi > Vendredi : 8h30 - 17h30



Complexe sportif RÉFECTION DU SOL RÉALISÉE AVEC L'ASSOCIATION

Cet été, le sol du boulo-drome du complexe sportif de Pech Méja a fait peau neuve. Les enrobés, fortement dégradés par le temps et l'usage, sont entièrement repris. Dans un second temps, les agents municipaux ont réalisé le traçage des terrains et leur remise en peinture, avec la participation des bénévoles de l'association La Boule d'Azur. Cette collaboration illustre le partenariat étroit entre la Ville et le tissu associatif local pour l'entretien et la valorisation des équipements sportifs.

Cette rénovation a également permis de donner une nouvelle identité visuelle au boulo-drome. Les terrains arborent désormais les couleurs rouge et noir du club.

Domaine public DES RÈGLES POUR L'OCCUPER

Travaux, déménagement, pose d'une benne ou d'un échafaudage, occupation de stationnement ... toute occupation ou intervention sur le domaine public doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la Ville, même pour une courte durée. Cette autorisation permet aux services municipaux de définir les conditions d'intervention (dates, horaires, emprise, signalisation) et de garantir la sécurité des usagers, la circulation et l'accès des riverains, tout en limitant les nuisances et en coordonnant les différents chantiers. Cette obligation concerne les entreprises comme les particuliers. Votre demande est à effectuer au moins 15 jours calendaires avant la date de début des travaux ou du déménagement. En dehors de ce délai, votre demande ne sera pas traitée.



ÎLOTS DE FRAÎCHEUR RUES DES ÉCOLES ET DES ROMARINS

Un chantier adapté aux contraintes du terrain

Lancé au début de l'été, le chantier d'aménagement des rues des Écoles et des Romarins a dû être adapté en raison de la présence d'un sous-sol particulièrement rocheux, qui a complexifié les travaux de terrassement et décalé le calendrier initial. Après la réalisation de la noue paysagère, la plantation des végétaux et la pose de la clôture en ganivelle débiteront pendant les vacances d'automne, période plus favorable à la reprise des plantations.

À l'école Robinson, les bornes de protection du parvis seront installées à l'automne, permettant sa réouverture aux familles. Le retrait des grilles et des plantes grimpantes le long du mur de l'école sera suivi de la replantation d'une bande végétalisée avec des arbustes adaptés.

Rue des Romarins, l'analyse des sols réalisée cet été ayant montré une bonne perméabilité du terrain malgré sa nature rocheuse, la faisabilité de créer une chaussée réservoir infiltrante pour gérer les eaux pluviales a été confirmée. Ces travaux interviendront à l'automne ou au printemps prochain.

RÉNOVATION DE L'HABITAT

Un accompagnement gratuit

Préparez l'hiver dès maintenant et réduisez vos factures d'énergie ! Votre logement est difficile à chauffer ? Vous souhaitez améliorer votre confort tout en réalisant des économies ?

Grâce à MaPrimeRénov' Parcours Accompagné, vous pouvez bénéficier d'aides financières pour réaliser des travaux de rénovation énergétique ambitieux : isolation, chauffage performant, ventilation, rénovation globale... et gagner en confort toute l'année.

Les conseillers vous accompagnent à chaque étape de votre projet :

- diagnostic et définition des besoins ;
- identification des aides financières et simulation du budget ;
- montage des dossiers de subvention ;
- suivi du projet de rénovation.

Qui peut en bénéficier ?

Le dispositif s'adresse notamment :

- aux propriétaires occupants aux revenus modestes ;
- aux propriétaires bailleurs souhaitant conventionner leur logement ;
- aux copropriétés éligibles, fragiles ou dégradées.

Quels travaux ?

L'accompagnement concerne notamment les projets visant à :

- adapter le logement au vieillissement ou au handicap ;
- améliorer sa performance énergétique ;
- lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé ;
- développer une offre de logements à loyers maîtrisés ;
- rénover les parties communes des copropriétés.

Les conseillers Urbanis vous accueillent gratuitement à la Maison de l'Habitat, tous les mardis et vendredis, de 9h à 12h, pour vous informer et vous accompagner dans votre projet.

Sur rendez-vous :

☎ 04 99 04 77 80

✉ pactesam@urbanis.fr

Maison de l'Habitat

10, rue du 8 Mai 1945 – Sète





SAISON CULTURELLE 2026/2027

Une culture vivante, ouverte à tous

► Avec la nouvelle saison culturelle, le Piano-Tiroir poursuit son ambition : proposer une programmation riche et plurielle, tout en renforçant les liens entre le centre culturel, les habitants et l'histoire de Balaruc-les-Bains.

Si sa programmation avait, en partie, été préparée par la précédente commission Culture, elle correspond pleinement aux orientations que la nouvelle équipe municipale souhaite porter durant le mandat. « Des arts divers et pluriels, une culture vivante, populaire, exigeante, mais surtout accessible à toutes et à tous, voilà ce que nous souhaitons », résume Eddy Dorléans, adjoint au maire délégué à la Culture, aux Festivités, au Patrimoine et aux Anciens combattants.

Faire du Piano-Tiroir un lieu toujours plus ouvert

L'ambition est claire : faire du Piano-Tiroir un équipement culturel toujours plus proche des Balarucois et encore davantage à leur service. Cette ambition passe par une programmation éclectique, mais aussi par une place renforcée donnée à la mémoire et au patrimoine balarucois. Le thème de cette saison, "L'Histoire, les histoires", en constitue la première illustration avec l'exposition consacrée à l'histoire du quartier des Usines et aux générations de Balarucois qui l'ont fait vivre. Cette démarche autour du patrimoine et de la mémoire sera appelée à se poursuivre. La prochaine saison devrait notamment mettre en évidence l'histoire

du théâtre de verdure et du parc Sévigné. Pour nourrir ce travail de mémoire, la Ville lance un appel aux habitants : « Tous les Balarucois qui possèdent des archives, photos ou vidéos sur ces lieux peuvent contacter le service Culture-Festivités. Ces documents sont précieux pour raconter notre histoire collective », indique l' élu.

Faire sortir la culture de ses murs

Cette volonté d'ouverture ne concerne pas uniquement les portes du Piano-Tiroir. Elle consiste également à faire sortir la culture du centre culturel pour aller à la rencontre des habitants et investir l'espace public.

L'exposition sur le quartier des Usines en est un premier exemple : après sa présentation au centre culturel, elle sera amenée à circuler dans la ville, afin d'être accessible au plus grand nombre.

Cette volonté traduit une conviction : la culture doit aller vers les habitants, investir les quartiers et permettre à chacun de prendre part à la vie culturelle de la commune.

Le Piano-Tiroir entend ainsi conforter sa place de lieu de spectacles et d'expositions, mais aussi devenir toujours davantage un lieu de rencontre, de transmission et de partage au cœur de la vie balarucoise.



en complément

Une saison culturelle à découvrir



La saison culturelle 2026/2027 est lancée. Plus de 20 spectacles de théâtre, musique du monde, humour, jeune public... vous attendent.

La Ville a à cœur de faire de la culture un bien commun, ouvert à toutes et à tous, quels que soient les moyens de chacun.

Pour ne rien manquer et profiter pleinement de cette saison riche, diversifiée et de qualité, à des conditions tarifaires avantageuses, des offres d'abonnement au Piano-Tiroir sont disponibles. Pour ceux qui veulent découvrir la programmation culturelle balarucoise, l'abonnement « Découverte » est fait pour eux, avec 6 spectacles.

Abonnement « Découverte » :
60 € pour 6 spectacles, dont 3 au choix.

Quant à ceux qui ne veulent absolument rien rater des soirées au Piano-Tiroir, l'abonnement « Absolu » répond à leurs attentes.

Abonnement « Absolu » : 105 €
pour 14 spectacles

Infos et vente :
centre culturel « Le Piano-Tiroir »
☎ 04 67 18 42 34.

Le Petit Bois s'adapte pendant les vacances



Depuis la rentrée scolaire, le centre de loisirs Le Petit Bois partage ses locaux avec la crèche municipale Les Moussaillons, temporairement installée sur le site pendant les travaux de sa structure. Une cohabitation qui conduit les équipes de l'accueil de loisirs à adapter leur organisation afin de maintenir l'accueil des enfants dans de bonnes conditions. Les mercredis, les enfants de maternelle sont accueillis dans le bâtiment principal du Petit Bois, tandis que les enfants de primaire disposent d'espaces du côté de la salle Manuréva. Les équipes installent et rangent chaque semaine le mobilier et le matériel nécessaires aux activités.

Une organisation spécifique pour les vacances

Pendant les vacances scolaires, l'organisation va évoluer : l'accueil de loisirs va être délocalisé dans les écoles George Sand, pour les maternelles, et Le Petit Prince, pour les primaires. Le matériel nécessaire aux activités sera bien entendu transféré sur les deux sites pour toute la durée des vacances.

Cette organisation permet ainsi de maintenir l'accueil des petits Balarucois tout au long de l'année, tout en laissant les locaux du Petit Bois entièrement disponibles pour les enfants et les équipes de la crèche Les Moussaillons.

Ce changement de lieu ne change rien à la qualité de l'accueil proposé. Les équipes d'animation restent pleinement mobilisées pour proposer aux enfants un programme toujours aussi riche, varié et adapté à chaque âge, avec des activités ludiques, créatives, sportives et des temps de découverte qui rythmeront les vacances.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le compte à rebours est lancé



Même si les fêtes de fin d'année semblent encore loin, leur préparation bat déjà son plein à Balaruc-les-Bains. Dans les coulisses, la Ville, le Comité des Fêtes et les commerçants se mobilisent pour proposer aux Balarucois une fin d'année placée sous le signe de la convivialité, de l'animation et de la magie de Noël.

Un marché de Noël encore plus animé

Fort du succès de sa première édition, le Comité des Fêtes renouvelle cette année la manifestation "Il était une fois Noël", du 20 au 22 novembre, dans le parc Charles-de-Gaulle. Pour cette nouvelle édition, le Marché de Noël s'agrandit avec plus d'une trentaine de chalets. Artisans, créateurs et commerçants proposeront une

sélection de produits et de créations pour préparer les fêtes : idées cadeaux, artisanat, décorations, spécialités gourmandes et produits du terroir. Les visiteurs pourront également profiter de plusieurs espaces de restauration et déguster sur place des mets aux saveurs de Noël. Pendant trois jours, le parc Charles-de-Gaulle prendra des airs de village de Noël avec un programme d'animations gratuites pour petits et grands : parades, spectacles, manèges et autres surprises rythmeront le week-end. Et parce que Noël ne serait pas tout à fait Noël sans lui, le Père Noël pourrait bien faire une apparition à Balaruc...

Les vitrines à l'heure de Noël

Pour accompagner cette dynamique et soutenir les commerces du centre-ville, la Ville relance également le concours des vitrines de Noël. Tout au long du mois de décembre, les Balarucois seront, une nouvelle fois, invités à parcourir le centre-ville pour découvrir les décorations imaginées par les commerçants et voter pour leur vitrine « coup de cœur ».

Balaruc en habits de fête

La Ville renforcera également cette année les décorations et illuminations de Noël dans les différents quartiers et espaces de la commune. Une attention particulière sera portée à l'ambiance créée dans les rues et les lieux de vie, afin que chacun puisse profiter pleinement de cette période festive. Marché de Noël, vitrines décorées, illuminations et animations : à Balaruc, les fêtes de fin d'année se préparent déjà.

PIANO-TIROIR

Le quartier des Usines, une mémoire à découvrir



À l'occasion des 140 ans de Balaruc-les-Bains et du lancement de la saison culturelle 2026-2027, la Ville consacre une exposition au quartier des Usines, ancien cœur industriel de la commune. Cette exposition retrace, de la fin du XIX^{ème} siècle à nos jours, l'histoire de ce quartier et son rôle dans le développement de Balaruc-les-Bains. À travers des archives, photographies, documents historiques et témoignages d'habitants, elle fait revivre les activités industrielles qui ont marqué le territoire, mais aussi les femmes et les hommes qui les ont fait vivre.

Au-delà des bâtiments et des activités aujourd'hui disparus, l'exposition met en lumière une mémoire collective, faite de parcours de vie, de souvenirs et d'histoires familiales. Une façon de mieux comprendre l'histoire de la commune et de transmettre ce patrimoine aux générations futures.

Présentée au Piano-Tiroir jusqu'en novembre, l'exposition poursuivra ensuite son parcours dans différents lieux de la ville, avant de rejoindre le quartier des Usines, au cœur même du territoire dont elle raconte l'histoire.

EXPOSITION VISIBLE JUSQU'AU 17 NOVEMBRE

Visites libres du lundi au vendredi, 9h à 12h et 14h à 17h.

Visites guidées sur rendez-vous : culture@mairie-balaruc-les-bains.fr.

SAMEDI 24 OCTOBRE**Matinée des bébés****DÉCOUVERTE DE L'ARGILE**

Petits et grands, pourront malaxer, rouler l'argile pour éveiller leurs sens.

10h et 11h. Médiathèque O. de Gouges.

De 0 à 3 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45.

Les Savants fous**L'ATELIER D'EDISON**

Les enfants découvriront les échanges entre les atomes qui composent cette énergie !

15h. Médiathèque Olympe de Gouges.

De 8 à 12 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45.

Cinéma "Si tu penses bien"

Le film raconte six années de la vie d'une femme sous l'emprise de son mari.

18h. Centre culturel Le Piano-Tiroir.

Entrée : 5 € / Abonnement 10 entrées : 40 €.

Cf. colonne page 21.

DIMANCHE 25 OCTOBRE**Cinéma "Oklahoma Honey"**

Entre drame familial, thriller et portrait du Sud des États-Unis.

17h. Centre culturel Le Piano-Tiroir.

Entrée : 5 € / Abonnement 10 entrées : 40 €.

Cf. colonne page 21.

MARDI 27 OCTOBRE**Atelier tablettes**

Les enfants découvriront des applis créatives et originales sur tablette numérique, adaptées à leur âge pour jouer, explorer le monde ou le créer !

10h et 11h. Médiathèque O. de Gouges.

Dès 8 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45.

Pause Jeux Spéciale FIRN

Un bon moment à partager, seul ou en famille, et découvrir des jeux de société.

15h. Médiathèque Olympe de Gouges.

Dès 13 ans.

MERCREDI 28 OCTOBRE**Ludothèque en gogouette**

Pour essayer les jeux de la ludothèque : hasard, adresse, stratégie, construction... pour tous les goûts.

10h-12h et 14h-17h. Jardin Antique

Méditerranéen.

Atelier "Gare aux monstres !"

Découvrez les monstres les plus horribles qui soient au travers de nos abominables histoires, puis créez votre propre monstre à l'aquarelle !

10h. Médiathèque Olympe de Gouges.

De 3 à 6 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45.

Initiation à la réalité virtuelle**SPÉCIALE HORREUR**

Venez vous initier à la réalité virtuelle.

14h30. Médiathèque O. de Gouges.

Dès 12 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45.

JEUDI 29 OCTOBRE**Légothèque****VIVE LES FANTÔMES**

Venez créer ton plus beau fantôme !

10h. Médiathèque Olympe de Gouges.

Dès 7 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45.

Raconte moi une histoire

De belles histoires avec la médiathèque Montaigne.

10h30. Jardin Antique Méditerranéen.

Dès 3 ans. Sur inscription : 04 67 46 47 92.

VENDREDI 30 OCTOBRE**Défilé déguisé d'Halloween**

Le traditionnel défilé costumé pour plonger petits et grands dans l'univers terrifiant des créatures monstrueuses.

15h30. Départ camping Pech Ay /

Avenue de la Gare.

L'île aux rêves perdus

Comédie musicale qui raconte l'aventure de Chloé, une jeune écolière de six ans, qui se retrouve plongée dans un monde onirique peuplé de créatures fantastiques nées de la pollution.

17h30. Centre culturel Le Piano-Tiroir.

À partir de 5 ans. Sur inscription : 04 67 18 42 34.

SAMEDI 31 OCTOBRE**Cinéma "Oklahoma Honey"**

18h. Centre culturel Le Piano-Tiroir.

Entrée : 5 € / Abonnement 10 entrées : 40 €.

Cf. colonne page 21.

DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE**Football**

Rencontre Départementale 3 ; Équipe

Séniors 2 / Lavérune FC.

15h. Stade municipal JC Combalat.

Cinéma "Les Héros du Louvre"

17h. Centre culturel Le Piano-Tiroir.

Entrée : 5 € / Abonnement 10 entrées : 40 €.

Cf. colonne page 21.

VENDREDI 6 NOVEMBRE**Mois du film documentaire**

Diffusion du film "Visages, villages" de Agnès Varda et JR.

17h. Médiathèque Olympe de Gouges.

Conférence "Fuir le franquisme"

Conférence proposée par l'Association pour une culture partagée.

18h. Centre culturel Le Piano-Tiroir.

SAMEDI 7 NOVEMBRE**Lirocafé**

Pour partager ses lectures coups de cœur.

10h. Médiathèque Olympe de Gouges.

**CENTRE NAUTIQUE****DES VACANCES D'AUTOMNE AU FIL DE L'EAU**

Si la saison nautique touche progressivement à sa fin, le centre nautique Manuréva prolonge encore un peu les plaisirs de la navigation à l'occasion des vacances d'automne. Pendant les deux semaines de congés scolaires, les enfants et les jeunes pourront profiter d'un programme de stages permettant à chacun de découvrir ou de perfectionner sa pratique.

Optimist, funboat, planche à voile ou encore catamaran : plusieurs supports sont proposés, avec des activités adaptées aux différents âges et niveaux, du débutant au pratiquant plus expérimenté. Encadrés par les équipes de Manuréva, les stages permettent de progresser à son rythme tout en profitant du cadre exceptionnel de l'étang de Thau.

Les pratiquants déjà aguerris pourront également louer du matériel ou profiter de cours particuliers et bénéficier d'un accompagnement personnalisé et approfondir leur technique.

Centre Nautique Manuréva : 04 67 48 55 63

www.centrenautique-balaruc.com



PIANO-TIROIR Les séances cinéma

• SAMEDI 24 OCTOBRE / 18H SI TU PENSES BIEN

Lorsque Gil rencontre Jacques, leur amour est évident. Mais l'intensité des débuts laisse place à une relation où elle se sent de plus en plus enfermée.

Peu à peu, Gil comprend le contrôle qu'il exerce sur sa vie...

• DIMANCHE 25 OCTOBRE / 17H SAMEDI 31 OCTOBRE / 18H OKLAHOMA HONEY

Dans l'Amérique rurale, un apiculteur marginal et sa fille spirituelle sont confrontés à des rivaux sans pitié. Un film musical singulier au son du banjo, de la contrebasse, et de la voix de

Matthew McConaughey.

• DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE / 17H LES HÉROS DU LOUVRE

Le film évoque un épisode marquant de l'histoire du musée, l'évacuation de plusieurs milliers de ses œuvres à la veille de la seconde Guerre Mondiale.

• SAMEDI 7 NOVEMBRE / 18H NOTRE SALUT

Septembre 1940, le régime de Pétain se met en place. Henri Marre, 49 ans, débarque à Vichy sans le sou, loin de sa famille. Il voit dans la nouvelle administration l'opportunité de trouver la place qu'il mérite.

• DIMANCHE 8 NOVEMBRE / 17H SAMEDI 14 NOVEMBRE / 18H JUSTIN LE JUSTE

1915. La guerre, c'est une terre inconnue où l'on envoie Justin, misérable paysan.

Il doit partir se battre, au nom d'une loi qu'il ignore, contre un ennemi qu'il n'a jamais vu. Sa rencontre avec Basile, un tirailleur sénégalais, va lui ouvrir les yeux sur cette guerre qu'il ne comprend pas.

• DIMANCHE 15 NOVEMBRE / 17H GARANCE

HALLOWEEN

Et si on s'amusait à se faire peur !



Balaruc-les-Bains, Halloween est devenu un rendez-vous incontournable des vacances d'automne. Cette année encore, les petits Balarucois sont invités à enfiler leurs costumes, réveiller leur imagination... et à frissonner de plaisir !

Du côté du Piano-Tiroir, de la médiathèque Olympe de Gouges et du Jardin Antique Méditerranéen, spectacles, ateliers et animations déclineront la thématique d'Halloween pour petits et grands.

Au programme notamment à la médiathèque : « Gare aux monstres ! », une initiation à la réalité virtuelle spéciale horreur ou encore la Légiothèque « Vive les fantômes ! ».

Le Piano-Tiroir proposera également son traditionnel défilé costumé, suivi du spectacle « L'île des rêves perdus ».

De quoi profiter des vacances pour se faire peur... juste ce qu'il faut !

MÉDIATHÈQUE : Ateliers ludiques à partir du 27 octobre

PIANO-TIROIR : Défilé costumé et spectacle jeune public, le 30 octobre.

En savoir plus : <https://www.ville-balaruc-les-bains.com/agenda>

Conférence "La Retirada"

L'ART DANS LES CAMPS, ŒUVRES ET MESSAGES.

500 000 réfugiés espagnols furent contraints à l'exil vers la France. Ils ont laissé dans les lieux de la Retirada un témoignage pictural et sculptural exceptionnel, qui apporte un éclairage sur l'histoire de l'exil et les conditions d'internement dans les camps.

16h. Jardin Antique Méditerranéen.

Cinéma "Notre Salut"

18h. Centre culturel Le Piano-Tiroir.

Entrée : 5 € / Abonnement 10 entrées : 40 €.

Cf. colonne de gauche.

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Football

Rencontre Régionale 2 : Équipe Séniors 1 / Agde RCO2.

15h. Stade municipal JC Combalat.

Cinéma "Justin Le Juste"

17h. Centre culturel Le Piano-Tiroir.

Entrée : 5 € / Abonnement 10 entrées : 40 €.

Cf. colonne de gauche.

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration

Cérémonie commémorative de la victoire du 11 novembre 1918 et d'hommage rendu à tous les morts pour la France.

11h. Place du Monument aux Morts.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

Histoires à jouer

Un temps de découverte pour les tout-petits : éveil sensoriel, jeux de construction, et premier jeux, lectures et comptines.

10h. Médiathèque Olympe de Gouges.

De 0 à 3 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45.

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Saturday Games

Une journée découverte de jeux vidéo et

rétro-gaming.

10h. Médiathèque Olympe de Gouges.

À partir de 8 ans.

Cinéma "Justin Le Juste"

18h. Centre culturel Le Piano-Tiroir.

Entrée : 5 € / Abonnement 10 entrées : 40 €.

Cf. colonne de gauche.

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Cinéma "Garance"

Garance est une jeune actrice mais qui n'est pas une vedette. Elle gère et assure tout de son mieux, vaillante, joyeuse, soldate, et elle trouve dans l'alcool un carburant, un réconfort inconditionnel.

17h. Centre culturel Le Piano-Tiroir.

Entrée : 5 € / Abonnement 10 entrées : 40 €.

Cf. colonne de gauche.

MERCREDI 18 NOVEMBRE

Atelier Touchatout

Origami Party.

10h. Médiathèque Olympe de Gouges.

Pour les 7 / 12 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

Flame Folclòre

Duo occitan incandescent où les voix, les tambourins à cordes, les pieds et les mains fabriquent une transe joyeuse et hypnotique. Avec Flame Folclòre, les deux musiciennes viennent agiter notre rapport au folklore.

20h30. Centre culturel Le Piano-Tiroir.

Entrée : de 15 à 17 €.

DU 20 AU 22 NOVEMBRE

Il était une fois Noël

DÉCOUVERTE DE L'ARGILE

Marché de Noël avec chalets commerçants, spectacles, parades, animations gratuites pour toute la famille, espace bodega avec restauration.

Parc Charles-de-Gaulle.

NUMÉROS UTILES

services publics

• Hôtel de Ville

23 avenue de la Cadole

Services Direction générale et protocole, Commerce et artisanat de proximité, occupation et conformités territoriales, Juridique / Marchés Publics / Accueil population, Systèmes d'information, Ressources Humaines, Finances, Urbanisme et Habitat, Aménagement projets urbains et thermaux, Communication.

☎ standard: 04 67 46 81 00

✉ : contact@ville-balaruc-les-bains.com

• Service Police Municipale

Mairie

☎ : 04 67 46 81 01 / 06 83 81 67 34 (pour une urgence après 17h30).

• Espace Louise Michel

Rue des Écoles - Quartier des Usines
Services Enfance, jeunesse, Écoles, CCAS, Hygiène / restauration

☎ : 04 67 80 71 50

• Pôle Technique Municipal (ZAE)

☎ : 04 67 80 92 00

• Centre Nautique Manuréva

☎ : 04 67 48 55 63

• Service des Sports

☎ : 04 67 80 92 24

• Service Culture

☎ : 04 67 18 42 34

• Crèche / Halte Garderie "Les Moussaillons"

☎ : 04 67 18 48 28

• Office de Tourisme «Archipel de Thau»

☎ : 04 86 84 04 04

• Centre de Secours (ZAE)

☎ : 04 67 18 15 10

• Thau Agglo

☎ : 04 67 46 47 48

• Pôle déchets – Thau Agglo

☎ : 04 67 46 47 20

• Médiathèque Olympe de Gouges

☎ : 04 67 43 23 45.

urgences

• Gendarmerie

☎ : 17 ou 04 67 78 72 66

✉ : bta.balaruc-les-bains@gendarmerie.interieur.gouv.fr

• Perte cartes de crédits

☎ : 0 892 705 705

• Service information escroqueries

☎ : 0 811 020 217

• Pompiers

☎ : 18

• SAMU

☎ : 15 (112 par téléphone mobile)

justice

• Conciliateur de justice

Gilles Serain, Conciliateur de Justice auprès de la Cour d'Appel de Montpellier

Pour prendre rdu :

<https://www.conciliateursdefrance.fr/?perm=10988>

état civil

NAISSANCES

Léandro LORENTE • Andrea LACHELLO • Alice DALY • Lyango DAUMAS-VALENCAS.

MARIAGES

Laurie FAYEULLE et Gianni RENARD • Hélène GAILHARD et Pascal NOUET • Manuela COSTANZA et Bastien CRUZ • Agnès LEMARQUIS et Cyril FERNANDEZ • Caroline BOIVEAU et Roger DAUTRICOURT • Laure SORITEAU et Cédric LECLERC.

DÉCÈS

Michèle MARISCHAL • Denis MONFRINI • Marguerite LAROUSSINIE, épouse WARIN • Michel BILAT • Jean CROS • Robert FÉRAL • Francis POLITI • Marius ROUQUET • Roger GARCIA • Franco CAPPELLINI • Jacques NAVARRO • Alice SEGERS • Bouchaib JARI • Pascal DUTHOIT • Pierre BOEHRER • Trinida GOMEZ, épouse DA SILVA.

DES PERMANENCES POUR LES ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec Christophe Rioust, Maire de Balaruc-les-Bains

☎ : 04 67 46 81 11

Pour prendre rendez-vous avec :

• Didier Calas, PDG de la SPLETH

• Alain Cours, conseiller municipal délégué au Protocole

• Irénée Cathala, conseiller municipal délégué aux Finances

• Laure Soriteau, conseillère municipale déléguée au Développement médico-thermal

• Stéphanie Deneu, conseillère municipale déléguée à la lutte contre le harcèlement

☎ : 04 67 46 81 11

Pour prendre rendez-vous avec :

• Stéphanie Philiponet, adjointe aux sports et sport santé

• Stéphane Antignac, adjoint au cadre de vie, aménagement des espaces publics

• Jean-Marc Biau, adjoint à la communication, participation citoyenne, mobilité et stationnement

• Eddy Dorléans, adjoint à la culture et festivités, au patrimoine et anciens combattants

• Stéphane Vassilacos, conseiller délégué à la tranquillité publique et la sécurité

• Laurent Hamon, conseiller délégué au tourisme et développement économique

• Isabelle Giordano, conseillère déléguée aux campings municipaux

• Christian Lonigro, conseiller délégué aux voiries

☎ : 04 67 46 81 14

Pour prendre rendez-vous avec :

• Geneviève Feuillassier, adjointe à l'Habitat et à l'administration générale

• Laëtitia Meynadier, adjointe au commerce et artisanat

• Angel Fernandez, adjoint à l'urbanisme et grands travaux

• Sophie Escot, adjointe aux solidarités

• Joëlle Arnoux, conseillère déléguée à la petite enfance, éducation

• Dominique Curto, conseillère déléguée à l'environnement et à l'adaptation au changement climatique

• Pauline Aiello, conseillère déléguée à la jeunesse et à l'enfance

• Elisabeth Torrent, conseillère déléguée au handicap

☎ : 04 67 46 81 26

LES ÉLUS DE QUARTIER

Pour contacter votre élu de quartier :



04 67 46 81 11 /

04 67 46 81 14 /

04 67 46 81 26



[referent@ville-](mailto:referent@ville-balaruc-les-bains.com)

[balaruc-les-bains.com](mailto:referent@ville-balaruc-les-bains.com)

Merci de mentionner votre quartier de résidence.

Le Maire et les Adjointes vous reçoivent sur rendez-vous uniquement.



**TERRASSEMENTS, RÉSEAUX,
VOIRIE, BORDURES, ENROBÉS**

954 chemin du Guillaumant
34120 LEZIGNAN-LA-CEBE

04 67 90 40 00



**BALARUC
FUNÉRAIRE**
PÈRE & FILLE

*Une famille
au service
des familles*



Organisation
des obsèques



Transport funéraire
toute distance



Admission toutes
chambres funéraires



Conseils et démarches
après décès



Contrat prévoyance
obsèques



Marbrerie & gravure
funéraire



Fleurs et plaques
funéraires



24h/24 • 7j/7

04.67.48.85.81

8 Rue Maurice Clavel
34540 Balaruc-Les-Bains



Site internet

L'atelier de la Tielle
maison Le Dasse
BALARUC-LES-BAINS



Tielles artisanales, cuisine Sétoise, vente à
emporter. Des recettes régionales, déclinées en
plusieurs versions selon le nombre de convives.

www.tielledasse-balaruc.fr | 04 67 36 20 97

Place de l'ancienne
gare route de Sète
34540 Balaruc-les-Bains

Nos horaires d'ouverture
du lundi au samedi 7h-19h30
Fermé le dimanche



**Fermes Marines
du Soleil**



1 rue des Trimarans
34540 BALARUC LES BAINS
04 67 48 56 77
www.fermesmarinesdusoleil.com

biocoop

Biocoop De L'étang De Thau

Biocoop de Balaruc :
tout ce dont vous avez besoin
au quotidien, sélectionné
pour votre santé

Fruits et légumes de saison
pain au levain - fromagerie
cave - épicerie vrac - produits
pour la maison - cosmétiques
compléments alimentaires ...

www.biocoopbalaruc.com
04 67 53 92 06

VIBREZ À BALARUC

Jouez au Casino Circus



Machines à Sous



**Roulette Anglaise
Électronique**



**Roulette Anglaise
Traditionnelle**



Black Jack



Rampo



Restaurant

prana
restaurant lounge



Bar

66 Rue du Mont Saint-Clair, 34540 Balaruc-les-Bains - Autoroute A9
Sortie 33 - +33 04 67 48 00 56 - www.casinobalaruc.com

L'accès à la salle de jeu est réservé aux personnes majeures non
interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité obligatoire.



Circus CASINO
BALARUC.LES.BAINS

+18



Ouvert tous les jours de 10h00 à 3h15

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

